

COVID-19 : La distribution de masques aux habitants de Troyes Champagne Métropole assurée à compter de mercredi

Troyes Champagne Métropole entreprend, dès mercredi 22 avril, la distribution de 150 000 masques lavables à destination des habitants du territoire de plus de 10 ans. Cette distribution se déroule sur plusieurs semaines et assurera d'abord un masque aux personnes âgées, les plus fragiles.

Pour lutter collectivement et plus efficacement contre le COVID-19, Troyes Champagne Métropole (TCM) a décidé, il y a 10 jours et en concertation avec les maires de l'agglomération, de doter en masques les habitants de son territoire.

Ainsi, un masque a été commandé pour chaque habitant de 10 ans et plus de notre agglomération. **Ce sont donc 150 000 masques textiles, lavables et réutilisables, dits alternatifs, qui ont été commandés à des fournisseurs locaux.**

L'ensemble de ces masques, commandés par TCM auprès des industriels, a été agréé par la Direction Générale de l'Armement (DGA).

La Collectivité a décidé de distribuer des masques à partir de 10 ans, cet âge correspondant à l'entrée au collège et assure une autonomie de l'enfant pour mettre et enlever son masque.

Si la mise à disposition des masques aux communes membres est supervisée par Troyes Champagne Métropole, qui en a fait la commande dans un esprit de mutualisation, **la distribution aux habitants est organisée et assurée par les maires de chaque commune membre de Troyes Champagne Métropole**, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

o Distribution à Troyes

En lien avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aube (CPAM) et la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), tous les assurés de la ville de Troyes recevront, dès mercredi 22 avril, un courrier avec les indications relatives à la distribution des masques. Ces lettres, nominatives, sont accompagnées d'une référence de distribution (numéro + code-barres).

La distribution est étalée dans le temps, les plus rapidement dotés étant ceux considérés, selon les informations délivrées par le corps médical, comme les plus fragiles, soit les plus de 50 ans. De plus, les modalités de distribution divergent selon l'âge des personnes concernées :

o Pour les personnes de + de 70 ans, deux hypothèses : livraison des masques à domicile, du

lundi au vendredi de 9h30 à 17h30, ou retrait par une personne de confiance (*via* une procuration) dans l'un des six centres de distribution, **à compter du mercredi 22 avril 2020 (voir ci-après)**.

Les + 70 ans sont appelés par les agents de la CPAM et de la MSA, qui les préviennent de la livraison de masques au domicile.

Les personnes de plus de 70 ans habitant Troyes et non appelées par la CPAM et la MSA peuvent toutefois se signaler directement aux services de la Ville de Troyes *via* le numéro vert dédié **(0800 10 10 03, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30)**. Grâce au courrier reçu, elles peuvent également donner procuration à une personne de confiance. Celle-ci devra présenter sa propre pièce d'identité, ainsi que l'original du courrier comportant les identifiants et la pièce d'identité de la personne pour le compte de laquelle elle vient chercher ce masque.

Pour les personnes âgées de moins de 70 ans, et afin que chaque habitant trouve un point de retrait non loin de son domicile, six centres de distributions de masques sont implantés dans les six quartiers troyens. Ils sont ouverts **du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30**.

- **Maison de quartier des Marots** - 23, rue Trouvassot pour le quartier des Marots
- **COSEC des Vassaules** - 139, rue Etienne-Pédrion pour le quartier des Vassaules
- **Salle Omnisports** - 124, avenue Robert-Schuman pour le quartier Point-du-Jour/Jules-Guesde
- **COSEC des Sénardes** - 7, rue Godard-Pillaveinne pour le quartier des Sénardes
- **Centre René-Peltier** - 110 bis, avenue Edouard-Herriot pour le quartier des Chartreux
- **Restaurant du Parc des Expositions - Cube** - 20, rue des Gayettes pour le quartier Centre-Ville.

De plus, un **système de « Drive »** est installé sur le **parking du Cube Troyes Champagne Expo** pour permettre à tous les Troyens de récupérer leur masque, aux jours et horaires cités ci-dessus.

o **Pour les personnes de + de 50 ans à 69 ans** : retrait dans un des **six centres de distribution** ouverts, du **mercredi 22 avril au vendredi 24 avril**.

o **Pour les personnes de + de 40 ans**, retrait dans l'un des six centres de distribution du **lundi 27 au jeudi 30 avril**.

o **Pour les - de 40 ans et jusqu'à 10 ans**, retrait dans l'un des six centres de distribution du **lundi 4 au jeudi 7 mai**.

Pour retirer son masque, il faut présenter sa pièce d'identité, ainsi que l'original du courrier comportant les différents identifiants.

Une signalétique spécifique sera installée dans et en proximité des différents centres de distribution pour faire respecter la distanciation sociale et les gestes barrières.

Un document sur l'optimisation du port du matériel de protection collective (placement, lavage, manipulation, nécessité du maintien des gestes barrières...) sera remis avec le masque.

Sur chaque site de distribution, une équipe sera à disposition des Troyens pour la remise des masques. Chaque équipe est composée d'un responsable de site, de cinq agents municipaux, de trois militaires du 5e Régiment de Dragons, de deux bénévoles de la Croix rouge et de personnels chargés de réguler les flux afin de garantir la distanciation sociale et la sécurité de tous.

Pour la distribution en porte-à-porte, sept équipages (trois composés de deux militaires du 5e RD, d'un élu et d'un agent de la Ville de Troyes ; quatre composés d'un élu et de trois agents de la Ville de Troyes) sont chargés de déposer les masques à tous les Troyens de plus de 70 ans.

Toute personne ayant une question sur la distribution des masques ou n'ayant pas reçu de courrier peut obtenir les renseignements nécessaires via le numéro vert : 0800 10 10 03, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

o Livraison dans les autres communes par TCM

Si la distribution est assurée par chaque commune de l'agglomération, sous la responsabilité des maires, les services de Troyes Champagne Métropole assurent toutefois une centralisation logistique, les masques étant ensuite livrés aux communes entre le lundi 29 et le jeudi 30 avril.

Pour les communes de moins de 1500 habitants : livraison à la commune des masques à partir du lundi 29 avril après-midi pour tous les habitants de plus de 10 ans.

Pour les communes de plus de 1500 habitants : livraison à la commune des masques à partir du lundi 29 avril après-midi pour les habitants de plus de 70 ans, puis à partir du lundi 4 mai pour les habitants entre 10 et 69 ans.

Les communes de Saint-André-les-Vergers, Sainte-Savine et Pont-Sainte-Marie ont sollicité TCM pour diffuser, selon la convention avec la CPAM et la MSA, un courrier à leurs habitants.

Saint-André-les-Vergers et Sainte-Savine réalisent une distribution selon des principes analogues à Troyes (livraison à domicile pour les + de 70 ans et retrait dans des centres de distribution pour les - de 70 ans).

o Partenariats

5e Régiment de Dragons

Eu égard aux liens existant entre le 5e Régiment de Dragons et sa ville marraine de Troyes, et dans le cadre de la mission Résilience d'assistance aux population voulue par le président de la République, la Collectivité a sollicité, le 17 avril auprès du Préfet de l'Aube, le concours du 5e RD pour accompagner les services municipaux et communautaires dans la distribution gratuite des 150 000 masques à tous les habitants de plus de 10 ans de l'Agglomération.

Le 5e RD aidera donc la Ville de Troyes pour l'acheminement des masques jusqu'aux différents sites de distribution et pour la distribution de ceux-ci, sur sites ou en porte-à-porte.

Au titre de la solidarité intercommunale, le 5e RD permettra la livraison des masques dans toutes les communes membres de TCM, du lundi 27 au jeudi 30 avril. Les Dragons appuieront également la distribution des masques dans les communes de Sainte-Savine et de Saint-André-les-Vergers.

Entreprise Lacoste

Si la marque au crocodile est mondialement connue, Lacoste, fleuron et fierté de notre territoire, s'est considérablement investie localement, **en offrant 75 000 masques textiles** agréés par la Direction générale de l'Armement (DGA) **à nos collectivités. Masques fabriqués grâce à la mobilisation des équipes de son site de Troyes.**

La Croix rouge

Deux personnels de la Croix rouge seront présents sur chaque site de distribution pour prendre en compte immédiatement toute personne nécessitant des secours. Une équipe mobile de la Croix rouge française, commune aux six centres de distribution, complètera le dispositif de secours.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr